

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : Mme Laurence MULLER-BRONN
- Rapporteur : M. André ERBS

CD/2020/046

M320_2020_11_18_046

655 - Contrats Départementaux

Contrats Départementaux - Fonds d'attractivité - Proposition d'aide pour la réalisation de plusieurs aménagements cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin aux projets de développement du maillage cyclable du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein;
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de la technique, de l'environnement, du développement local et de la mise en tourisme ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 100 718 € HT (soit 20% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Nordhouse - Canal du Rhône au Rhin ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 57 719 € HT (soit 20% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Gerstheim - Canal du Rhône au Rhin ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 86 174 € HT (soit 30% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Ehl - Benfeld ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 100 188 € HT (soit 30% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Uttenheim - Westhouse ;

Cette subvention est attribuée et versée à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sous la condition suivante :

Pour chacun des projets précités, les travaux devront être achevés 2 ans après la date limite de remise de la première facture travaux (la définition des travaux étant la suivante : dégagement

d'emprise, terrassement, d'aménagement de voirie et de chaussée, tranchée pour fondation ou enfouissement, bordure de chaussée, caniveaux) du 30 juin 2022, soit le 30 juin 2024 au plus tard. A cette date le montant des subventions valant solde de tous comptes sera calculé sur la base des factures acquittées et visées par le trésorier payeur au 30 juin 2024. Le versement de l'acompte de 50% sera versé par projet, figurant à l'annexe de la convention, sur la présentation des ordres de service de démarrage des travaux.

- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour les projets de liaisons cyclables précités à conclure entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, l'Office de Tourisme du Grand Ried et le Département du Bas-Rhin ;
- Approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement des quatre subventions précitées ;
- autorise son Président à signer les deux conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1141471-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20